

Nom de famille de l'enfant		Nom du représentant légal :				
Adresse						
Code postal			Commune			
Téléphone			Portable			
Mail						
Prénom(s)		Date de naissance	Garçon	Fille	Lieu de naissance	
COTISATION						
Année naissance				Tarif		
2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018				75,00 €		
2010 - 2011 - 2012 - 2013				115,00 €		
2006 - 2007 - 2008 - 2009				145,00 €		
Cette cotisation fera l'objet d'un règlement différencié de l'école de tennis.					TOTAL 0,00 €	
ÉCOLE DE TENNIS						
1ère heure (30 semaines)		70,00 € /trimestre		/enfant		
Le règlement de l'ensemble des trimestres s'effectue au moment de l'inscription					TOTAL €	
2ème heure		Suivant disponibilité (le tarif compétiteur est décidé par le responsable sportif)				
Info tarif :						
compétiteur + physique		55,00 € /trimestre		/enfant		
Non-compétiteur		70,00 € /trimestre		/enfant		
					OUI/NON	
					TOTAL €	
COURS DE PHYSIQUE - TENNIS						
1 heure (25 semaines)		100,00 € /an		/enfant		
Le règlement s'effectue lors de l'inscription					TOTAL €	
CLEF ACCES						
Clef			15,00 €	 €	
					TOTAL €	
MODE DE PAIEMENT						
CARTE BANCAIRE (faire document comptable)				 €	
ANCV / COUPON SPORT / ESPECES (barrer les mentions inutiles)				 €	
CHEQUE BANCAIRE (chèques différents pour la cotisation, les cours et la clef)						
Payeur :		1er chèque	2ème chèque	3ème chèque	4ème chèque	TOTAL
Montant					 €
Chèque n°						
Date d'encaissement		Septembre	Novembre	Janvier	Mars	
SANTÉ						
Questionnaire santé		oui	non			



*Frais de gestion des aides : 5%.

Disponibilité de l'enfant :						
Lundi	17h - 18h	18h - 19h	ENTOURER LES HEURES DISPONIBLES			
Mardi	17h - 18h	18h - 19h				
Mercredi	9h - 10h	10h - 11h	11h - 12h	12h - 13h		
Mercredi	13h - 14h	14h - 15h	15h - 16h	16h - 17h	17h - 18h	18h - 19h
Jeudi	17h - 18h	18h - 19h				
Vendredi	17h - 18h	18h - 19h			Physique - Mercredi	17h30 - 18h30
Samedi	9h - 10h	11h - 12h	12h - 13h	13h - 14h		

Attention : pour les joueurs des équipes jeunes, un cours sera dispensé le mercredi après-midi entre 14h et 18h

Eventuelles suggestions

Responsabilité :

Le club est responsable de votre enfant pendant l'heure de cours. En cas d'accident en dehors de cet horaire, le club ne pourra être tenu pour responsable. De plus, j'autorise mon enfant à quitter ledit club à la fin de son heure de cours sans qu'il ne puisse être tenu responsable de sa sortie.

Equipes :

En cas de sélection pour les équipes, le club ne s'engage pas à réaliser les déplacements. En cas d'absence du jeune engagé dans les matchs par équipe, en dehors de raisons médicales justifiées par un certificat médical, le paiement de l'amende incombe au(x) compétiteurs(s) absent(s).

Vidéo-protection

Par la signature de la présente inscription, l'adhérent ou le responsable légal déclare être informé de l'existence d'un système de vidéo-protection au sein des installations. Droit d'accès et modalités d'exercice : Président du club en exercice au

Droit à l'image :

J'autorise le GMT, pour sa communication interne ou externe, à l'utilisation de l'image de la ou les personnes objet(s) de la présente inscription et cela pour tout type de support (presse, site internet, brochures, affiches, etc...).

OUI	NON
-----	-----

Assurance complémentaire :

Par la signature du présent document, le responsable légal déclare être parfaitement informé par ledit club que la licence de la FFT comprend une assurance. Par ailleurs, le club propose au responsable légal de souscrire une assurance complémentaire "Garantie ou prévoyance des accidents de la vie MMA". De plus, il reconnaît que ledit club lui a fourni l'ensemble des explications nécessaires et lui a délivré un document comprenant l'ensemble des garanties et des tarifs ainsi que les modalités de souscription.

RGPD - CNIL

La présente inscription vaut acceptation du règlement intérieur dudit club et traitement des données personnelles en conformité avec la disposition RGPD. Le club s'engage à respecter la législation en vigueur et conserver les documents dits nécessaires dans un délai contraint. Référent RGPD : Nicolas POISSONNIERE - 02.35.30.54.92. - gmt-montivilliers@fft.fr

En cas d'accident :

J'autorise les encadrants, le cas échéant, à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicalement justifiée notamment tout examen, investigation et intervention nécessités par l'état de l'enfant, y compris anesthésie générale, sous réserve d'en être informé(e) dans les plus brefs délais. Je m'engage à rembourser les dépenses médicales (consultations, médicaments, soins). Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

NOM/PRENOM _____ Téléphone _____

NOM/PRENOM _____ Téléphone _____

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

responsable légal de l'enfant présentement inscrit,

autorise le club à procéder à toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Certificat médical - questionnaire santé

L'inscription et l'accès aux courts ne seront validés qu'après régularisation de l'attestation santé par le représentant légal.

La présente inscription vaut acceptation des modalités générales de la saison 2023-2024.

Fait à Montivilliers, le

Signature :